

Bezannes, le 11 mai 2021



Modalités de paiement partiel du dividende en actions

L'Assemblée Générale des actionnaires en date du 11 mai 2021 a approuvé le paiement d'un dividende de 1,50 € par action ainsi que la proposition d'une option entre (i) un paiement du dividende à 100% en numéraire et (ii) un paiement partiel du dividende en actions à hauteur de 30% (soit 0,45 € par action) accompagné d'un versement de 70% en numéraire (soit 1,05 euro par action).

Les actionnaires souhaitant opter pour le paiement partiel du dividende en actions devront en faire la demande à leur intermédiaire financier à compter du 18 mai 2021, date d'ouverture de la période d'option pour le paiement partiel du dividende en actions, et jusqu'au 31 mai 2021 inclus. A défaut de réponse dans ce délai, le dividende sera payé intégralement en numéraire.

Conformément aux termes de la résolution de l'Assemblée Générale, le prix d'émission des actions nouvelles qui seront remises en paiement du solde du dividende, soit 28,61 € par action, est égal à 90% de la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de bourse précédant ladite Assemblée retraitée du montant net du dividende (soit 1,50 euro par action) et arrondie au centime d'euro supérieur.

Le nombre total maximum d'actions nouvelles à émettre en paiement du dividende est de 386.774 actions, représentant environ 1,57% du capital social et des droits de vote de la Société au jour de l'Assemblée Générale.

Les nouvelles actions ordinaires Frey ainsi nouvellement émises seront livrées le 4 juin 2021. Elles porteront jouissance courante et seront entièrement assimilées aux autres actions composant le capital de Frey dès leur émission. Elles feront l'objet d'une demande d'admission sur le marché Euronext à Paris dès leur émission sur la même ligne de cotation que les actions existantes.

Si le montant pour lequel est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire concerné recevra suivant son choix le nombre entier d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces ou le nombre entier d'actions immédiatement supérieur en versant à la date où il exercera son option, la différence en numéraire.

Calendrier relatif au versement du dividende en actions

Pour rappel, le versement du dividende devrait s'effectuer selon le calendrier indicatif suivant :

- **17 mai : record date**, dernier jour de bourse permettant d'acquérir des titres donnant droit au dividende 2020
- **18 mai (inclus)** : début de la période d'option pour le dividende en actions (à hauteur de 30% du montant)
- **31 mai (inclus)** : fin de la période d'option pour le dividende en actions
- **4 juin** : Paiement du dividende en numéraire pour tous les actionnaires et livraison des actions nouvelles dans le cadre de l'option pour le paiement partiel en actions.

À propos de FREY

Aménageur, développeur, investisseur et gestionnaire, FREY est une foncière spécialisée dans le développement et l'exploitation de centres commerciaux de plein air. Pionnier des retail parks écologiques (avec son concept Greencenter®) et inventeur d'une nouvelle génération de centres commerciaux de plein air « Feel Good » (Shopping Promenade®), FREY, entreprise à mission, s'implique au quotidien pour une société plus responsable, respectueuse de l'environnement et socialement bénéfique à son écosystème et à ses parties prenantes. Parce que l'entreprise mesure à quel point le commerce est essentiel à la mixité urbaine, au lien social, à la résilience économique locale et à la transition environnementale, elle s'est donnée pour mission de remettre le commerce au service de l'intérêt collectif. En outre, FREY accompagne de grandes opérations de renouvellement urbain et projets mixtes au travers de sa filiale dédiée CITIZERS.

Frey est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris. ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY.

CONTACTS :

Mathieu Mollière – Directeur de la Communication, du Marketing et de l'Innovation - Tél. : 03 51 00 50 50

Agnès Villeret – Relations investisseurs et presse financière

KOMODO - agnes.villeret@agence-komodo.com - Tél. : 06 83 28 04 15